Déclarer ses revenus

Public cible
agriculteurs et agricultrices de l'Aude et des départements limitrophes

Objectifs
Permettre aux agriculteurs d'être autonomes dans leurs déclarations fiscale et de connaître les nouveautés fiscales de 2022.

Contenu
Déclarations de revenu 2042 et 2042 C.
Les différents crédits d'impôts en agriculture.
Le principe des minimis.
Nouveautés fiscales et sociales 2022

Moyens pédagogiques :Temps d'apports théoriques, échanges avec les participants, témoignages

Moyens Matériels : support formation, paper-board,.....

Fin de formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à l'auto-évaluation des acquis.
Une attestation de formation et un support de formation seront remis à chaque stagiaires à l'issue de la formation

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 06/05/2022

Tarifs
Frais pédagogiques :168 €. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles ViVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible) Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements
Resp de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
1 Avenue Salvador Allende
11300 LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58
N° d'organisme de formation : 7610169011

Taux de satisfaction : taux général 2021: 96.5%

Ordinateur, documents et repas tiré du sac

Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types d'handicap merci de nous contacter

Dates, lieux et intervenants

11 mai 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 1 Avenue Salvador Allende 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez Formatrice en comptabilité gestion AFOCG 11

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Statut _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.